L’INAO au 45e congrès mondial de la vigne et du vin à Dijon pour partager la stratégie d'adaptation de la filière viticole au changement climatique [ODG]

Du 14 au 18 octobre 2024 à Dijon, la France accueille la 45e édition du Congrès mondial de l’Organisation internationale de la Vigne et du Vin (OIV). L’événement est l’occasion de célébrer le centenaire de cette importante institution internationale aussi appelée « l’ONU du vin », qui rassemble plus de 500 experts de ce secteur en provenance de 50 pays. L’INAO est bien entendu présent à ce grand rendez-vous, aux côtés de la filière viti-vinicole française.

La création de l’OIV remonte à 1924 à Paris, dans un contexte de crise viticole internationale, liée à la prolifération du Phylloxéra, puceron parasite de la vigne. 100 ans après, le secteur vitivinicole se trouve également à un moment charnière de son histoire. Il est confronté à des défis majeurs : incertitudes et soubresauts du marché, changement climatique, évolution des attentes sociétales. Le Congrès revient ainsi sur les 100 ans d’activité de l’OIV, qui a fortement contribué à normaliser les pratiques vitivinicoles, et dresse les perspectives d’avenir de la filière. La thématique choisie pour cet événement, « la vigne et le vin, un patrimoine innovant face aux défis du siècle », met en valeur l’excellence de la filière vitivinicole, ancrée dans les territoires et témoignage d’un patrimoine culturel pluri-séculaire, mais aussi sa capacité d’innovation pour relever les défis contemporains auxquels elle fait face.
L’événement est également l’occasion d’inaugurer le nouveau siège de l’OIV, situé dans l’hôtel Bouchu d’Esterno, bâtiment historique de la ville de Dijon construit au XVIIe siècle.

La France présente sa stratégie pour assurer la durabilité de la filière viticole nationale dans un contexte de changement climatique

Dans ce cadre, l’INAO et l’Institut français de la vigne et du vin (IFV) présenteront aux experts de la vigne et du vin, aux chercheurs et scientifiques, la stratégie de la filière nationale face au changement climatique. La filière vitivinicole se structure, s’engage et innove à travers différents leviers vis-à-vis du changement climatique : l’expérimentation, la règlementation, le transfert et l’accompagnement aux investissements. Cette dynamique et la force du collectif sont porteurs d’avancées concrètes pour la filière française et peut être une source d’inspiration pour les autres États-membres.
L’INAO a profité de l’événement pour rencontrer une délégation mexicaine, ce qui a permis

d’avancer sur le cadre de la **coopération entre la France et le Mexique** en matière d’indications géographiques et de plants de vigne.

Délégatation mexicaine au congrès mondial de l'OIV 2024

Les États-membres renouvellent leur engagement auprès de l’OIV pour la viticulture.

En amont du Congrès, la France a organisé une conférence ministérielle, du 11 au 13 octobre 2024, présidée par Madame Annie Genevard, ministre de l’Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, pour réaffirmer son attachement à l’OIV et l’importance qu’elle accorde au secteur viti-vinicole. Cette réunion a permis aux ministres d’échanger sur la situation viticole mondiale et sur les défis à relever par la filière. Ils ont adopté une déclaration commune reconnaissant le travail accompli par l’OIV depuis sa création et traçant ses perspectives pour les années à venir. Plusieurs objectifs sont particulièrement mis en avant dans cette déclaration :

1. Promouvoir la durabilité du secteur dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale ;

2. Promouvoir le patrimoine mondial de la vigne et du vin et ses aspects historiques, culturels, humains, sociaux et environnementaux ;
3. Souligner le rôle de l'OIV pour éclairer les décisions en matière de santé publique et notamment en vue de lutter contre les consommations excessives d'alcool ;
4. Contribuer à la diffusion et la valorisation des travaux de l'OIV aux différents échelons décisionnels – nationaux, régionaux et internationaux.

Pour aller plus loin

1. Site internet de l'OIV : **https://www.oiv2024.fr/**
2. **Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt : 37 pays adoptent une déclaration commune pour renouveler leur engagement auprès de la filière viti-vinicole et de l'OIV à l'occasion de son centenaire (format PDF / 425ko)**
3. **Déclaration ministérielle à l'occasion du Centenaire de l'OIV (format PDF / 1,29mo)**

À propos de l'OIV

L'**organisation internationale de la vigne et du vin**, dont le siège est aujourd'hui à Dijon en France, est une organisation internationale créée à Paris en 1924, initialement par les gouvernements de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Italie, du Luxembourg, du Portugal et de la Tunisie. Elle réunit désormais 50 États-membres, issus de tous les continents et rassemblant des producteurs et/ou consommateurs de produits issus de la vigne (vins, raisins de table, raisins secs), 16 observateurs et plus de 500 experts. Elle a pour objectif de fournir aux pays producteurs et consommateurs de raisin et de vin des informations permettant d'établir les normes et les réglementations afférentes aux produits de la vigne, de minimiser les obstacles au commerce, de promouvoir une production durable et de protéger les consommateurs mais aussi d'harmoniser les pratiques et les normes internationales propres à ce secteur.

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/odg-congres-mondial-vin-2024*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/cooperation-internationale-mexique-octobre-2023
2. https://www.oiv2024.fr/
3. https://agriculture.gouv.fr/telecharger/145366
4. https://agriculture.gouv.fr/telecharger/145369
5. https://www.oiv.int/fr
6. https://www.inao.gouv.fr/actualites/cooperation-internationale